



ASSEMBLÉE
NATIONALE

François HOLLANDE
Député de la Corrèze
Président du Conseil général

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Tulle, le vendredi 18 mars 2011



N/Réf : KA/FH-11-03-94

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 8 février dernier par lequel vous souhaitez connaître ma position quant au projet de construction de l'aéroport du Grand Ouest.

La création d'un aéroport International à Notre-Dame-des-Landes pose effectivement des questions au niveau économique et écologique. S'il convient de prendre en compte la nécessité du service public et les besoins des usagers, il apparaît indispensable de tenir compte de l'avis des populations et des arguments des associations de défense de l'environnement, dans l'intérêt général.

Aussi, je suis favorable au projet, mais à certaines conditions. La substitution éventuelle de l'aéroport du Grand Ouest à l'actuel aéroport Nantes-Atlantique devra à la fois apporter des solutions en terme d'utilité publique et répondre au mieux aux exigences environnementales.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous

François HOLLANDE